



Edité le : 27/02/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SUEZ Eau France SAS

Centre Régional Rhône Saône
59711 LILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-22293	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Identification échantillon :	LSE2502-16660-1	N° Prélèvement :	00168952
N° Analyse :	00177598	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	BOURG ST ANDEOL	Code PSV :	000000769
Localisation exacte :	mairie évier toilette rdc		
Dept et commune :	69 BEAUVALLON		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,5845532100	Y : 4,6954795600	
UGE :	0002 - SIE MONTS DU LYONNAIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	69D1C
Nom de l'exploitant :	SUEZ LYONNAISE DES EAUX 69 988, CHEMIN PIERRE DREVET CS 20152 69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	MONTS DU LYONNAIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 24/02/2025 à 11h56 Réception au laboratoire le 24/02/2025 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DJAHRA Mustapha Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	000013

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/02/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	69D1C> 11.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	69D1C> 7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	69D1C> 0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	69D1C>	0.11	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	69D1C>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C	69D1C>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1		0 #
Escherichia coli	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	69D1C>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0 #
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	69D1C>	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	69D1C>	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	69D1C>	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	69D1C>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	69D1C>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Turbidité	69D1C>	0.17	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
Conductivité électrique brute à 25°C	69D1C>	539	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100 #
Cations								
Ammonium	69D1C>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #

69D1C> ANALYSE (69D1C=(D1+CL2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS69-2025)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

